N°2016-BCA-14

- Membres théoriques : 5
- Membres en exercice : 5
- Membres présents : 5
   Votants :

- votants 5 BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DE LA SEINE-MARITIME

## EXTRAIT DES DELIBERATIONS

## SORTIE D'ACTIF D'UN VEHICULE POUR DON A L'ECOLE NATIONALE DE POLICE DE ROUEN OISSEL.

Le 27 janvier 2016, le Bureau du conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours de la Seine-Maritime, convoqué le 28 décembre 2015, s'est réuni à la direction départementale sous la présidence de Monsieur André GAUTIER.

Le quorum étant atteint (3 membres) avec 5 membres présents, le bureau peut valablement délibérer.

## **ETAIENT PRESENTS**

- Monsieur André GAUTIER, Président
- Monsieur Sébastien TASSERIE, 1<sup>er</sup> Vice-Président
- Madame Sophie ALLAIS, 2ème Vice-Présidente
- Monsieur Gérard JOUAN, 3ème Vice-Président
- Monsieur Bastien CORITON, membre

Délibération affichée le :

et retirée de l'affichage le :

Délibération insérée au recueil des actes administratifs du mois :

La sortie de l'actif du service du véhicule de secours et d'assistance aux victimes suivant est proposée :

N° Inventaire comptable	Année	Marque-modèle	Immat.	Km	Prix d'acquisition
2006000000154	2006	Renault Master L3H2	2553 YK 76	83 176	64 296,54 €

Ce véhicule n'a plus vocation à être utilisé par le service. Plutôt que d'être vendu comme initialement prévu, il est proposé de faire don de l'engin à l'Ecole nationale de police de Rouen-Oissel (ENP), dans le cadre des relations partenariales avec cette institution.

L'ENP souhaite en effet disposer, pour un usage interne uniquement, d'un véhicule de secours et d'assistance aux victimes, lequel serait affecté à leur infirmerie pour la prise en charge d'éventuels élèves blessés sur leur site.

Les frais de transfert, ainsi que l'ensemble des futurs frais de gestion de ce véhicule sont laissés à l'entière charge de l'Ecole nationale de police de Rouen-Oissel.

\* \*

Après en avoir délibéré, les membres du Bureau du conseil d'administration adoptent, à l'unanimité, ce dossier et autorisent le don d'un véhicule de type « VSAV » à l'Ecole nationale de police de Rouen Oissel ainsi que la signature par le président de tous les documents nécessaires à cette opération.

Le président du conseil d'administration,

André **G**AUTIER

29 JAN. 2018

PRÉFECTURE
DE LA SEINE MARITIME